

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article849>



Se mobiliser pour le 29 mai 2014 Contre la soumission à Bruxelles, Pour la dignité du citoyen



- Actualité-Soutiens - Actualité -
Date de mise en ligne : mercredi 21 mai 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Comme chaque année, mais sans doute avec plus de vigueur compte tenu des européennes et de la perspective de l'accord transatlantique, l'Association pour une Constituante appelle à des rassemblements partout en France pour commémorer le vote "Non" des français au Traité Constitutionnel européen en mai 2005.

Vous trouverez l'appel ci-dessous ainsi qu'en pièces jointes (Format word et pdf)

A Paris, rassemblons-nous tous le 29 mai à 18h00 dans le jardin des Tuileries, à côté de la plaque qui célèbre la proclamation de la République le 22 septembre 1792, en face du 228 rue de Rivoli (métro Tuileries ou Concorde). Venez nombreux.

Se mobiliser le 29 mai 2014 Contre la soumission à Bruxelles, Pour la dignité du citoyen

Comme par un fait exprès, les européennes (25 mai 2014) auront pratiquement lieu au même moment que les commémorations du « Non » des Français au traité constitutionnel européen (TCE) le 29 mai 2005. Le choix pourtant très clair des électeurs a ensuite été violé par le gouvernement et les parlementaires français (PS et UMP) qui ont fait passer en force un traité jumeau du TCE : le traité de Lisbonne. Ce coup d'État reste dans toutes les mémoires.

La concomitance des dates est une occasion quasi unique de réaffirmer ce qu'est vraiment la souveraineté populaire, fondement même de la République, et de la démocratie et donc de stigmatiser le fameux « Parlement » européen qui avait très majoritairement demandé qu'on ne tienne pas compte des votes français et néerlandais.

D'ailleurs, qu'est-ce que le « Parlement européen » ? On peut s'interroger alors que même la Cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe a cru bon de noter, dans l'arrêt dit « traité de Lisbonne », que ce Parlement n'en était pas véritablement un en l'absence de peuple européen. Ce « Parlement » est un succédané destiné à faire accepter la disparition de toute souveraineté populaire dans un espace européen dirigé par les opérateurs financiers. On comprend alors pourquoi les dirigeants tiennent tellement à ce que la participation à l'élection européenne soit importante, pourquoi ils ont besoin de pouvoir dire que les résultats et les élus issus de cette consultation sont légitimes. Ce « Parlement » ne gênera ni la « bonne gouvernance », ni les négociations actuellement menées dans le plus grand secret pour un grand marché transatlantique qui domestiquera les États et les peuples.

Seule une refondation réelle de la citoyenneté par l'appel à une Assemblée constituante élue au suffrage universel en France peut répondre aux légitimes aspirations à la démocratie.

Qu'à l'occasion du 29 mai, des rassemblements se tiennent pour commémorer le vote des français ! Ce sera la réaffirmation de la volonté des citoyens et de la souveraineté du peuple.

Association pour une Constituante www.pouruneconstituante.fr